

En Saskatchewan, la superficie moyenne des exploitations agricoles est de 492 acres; je parle de la superficie cultivée. L'exemple suivant se fonde sur un contingent de trois boisseaux, soit la moitié du plus fort contingent à l'heure actuelle. Un cultivateur qui exploite 492 acres et dont le contingent est de trois boisseaux, touche présentement un revenu de \$2,000. Aujourd'hui, ce contingent s'applique à 411 endroits des trois provinces de l'Ouest tandis que celui de six boisseaux vise 577 endroits. Dans le dernier cas, les cultivateurs qui exploitent la superficie précitée touchent actuellement un revenu de \$3,800.

Je cherche à faire ressortir que c'est là l'unique revenu de ces cultivateurs. Leur situation est semblable à celle du travailleur industriel dont le salaire serait la moitié de celui d'un confrère, et qui doit attendre que plus de produits se vendent.

Le ministère de l'Agriculture est actuellement responsable de l'agriculture en général. Or, tant que trois ou quatre ministères rempliront diverses fonctions, j'estime que nous ferons toujours face à ce genre de difficultés.

Notre nouveau ministre de l'Agriculture s'est rendu dans l'Ouest, il y a quelques semaines. J'ai en main des coupures de journaux au sujet de sa visite et je dois avouer qu'il a reçu une énorme publicité. Les cultivateurs croyaient que le ministre s'occuperait vraiment de l'acheminement des céréales. Je vais citer quelques manchettes qui ont paru à compter du 12 janvier. En voici une parue à Edmonton: «L'état de la manutention des céréales serait pitoyable». Et l'on continue ainsi:

Mardi dernier, l'hon. J. J. Greene, ministre fédéral de l'Agriculture, a déclaré que le système de manutention des céréales au Canada était «pitoyable»...

M. Greene, accompagné de quelque 60 personnes, est arrivé de Vancouver à bord d'un avion du ministère des Transports.

Voici un autre article publié le même jour dans le *Journal* d'Ottawa et intitulé: «Greene accuse le Pacifique-Canadien de se soustraire à ses responsabilités envers le public». En voici un passage:

La situation est incroyable et tragique. Autant retourner à l'âge de pierre si nos services publics ne fonctionnent plus.

Si les ministres voulaient bien faire des déclarations semblables à la Chambre, nous obtiendrions peut-être des résultats, et les Canadiens sauraient qu'on s'efforce vraiment d'agir dans leur intérêt.

Puis le 13 janvier, le lendemain, le *Citizen* publie un article intitulé: «Greene s'en prend au Pacifique-Canadien au sujet du transport

[M. Watson (Assiniboia).]

des céréales». L'article continue dans ces termes:

M. Greene a déclaré à une conférence de presse, mercredi, qu'il «voyait rouge quand les approvisionnements de secours pour soulager la famine en Inde sont retardés à cause du manque de services de chemin de fer au Canada.»

Je pourrais dire que, sauf les comptes rendus des journaux, nous n'avons pas eu de renseignements depuis.

Voici un autre titre paru dans le *Star-Phoenix* le 15 janvier, soit en fin de semaine. «Greene semonce encore le Pacifique-Canadien au sujet des céréales et demande l'établissement d'une nouvelle Commission des chemins de fer». Puis, le 14 janvier, la manchette: «Emerson riposte à Greene» et une autre «Greene grondé par le Pacifique-Canadien». Depuis ce temps-là, nous n'avons pas entendu beaucoup parler du ministre de l'Agriculture ni de ses pourparlers avec le Pacifique-Canadien.

M. Deachman: Puis-je poser une question au député? Comme le ministre des Finances a chargé quelqu'un de coordonner le mouvement des céréales à Vancouver, ne croit-il pas que les paroles du ministre de l'Agriculture ont porté fruit?

M. Watson (Assiniboia): Je n'ai pas saisi la dernière partie de la question. Les cultivateurs de l'Ouest considèrent que leurs produits devraient relever d'un seul ministre qui aurait le pouvoir d'agir, savoir le ministre de l'Agriculture qui est responsable de l'ensemble de l'agriculture. Or, les denrées que nous vendons, ce sont des céréales, du bétail et d'autres produits agricoles.

Nous devons transporter nos céréales. La question relève, comme il se doit, du ministre des Transports. Qui s'occupe de toutes nos céréales? La Commission canadienne du blé. Qui est comptable pour la Commission canadienne du blé? Le ministre des Finances. Je suis sûr que, si on transférait du ministre des Finances au ministre de l'Agriculture l'autorité sur la Commission canadienne du blé, un ou deux fonctionnaires compétents pourraient se tenir au courant de la situation partout en ce qui a trait à l'industrie des céréales et aux contingents, et voir à répartir également les contingents, ce qui réduirait de moitié les ennuis que nous cause le régime actuel.

Je tiens maintenant à dire quelques mots sur le tarif imposé par les chemins de fer. Je parle de ce qu'ils appellent les droits d'arrêt en transit.

Peu d'entre nous connaissent ces chiffres. Je vais vous parler d'un des élévateurs de tête de ligne à Moose-Jaw, en Saskatchewan,